



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **14 décembre 2020**

Délibération n° 2020-0367

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : LUGDUNUM - Musée et Théâtres romains - Fixation de prix pour la librairie-boutique

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : lundi 30 novembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Valentin Lungenstrass

Affiché le : mercredi 16 décembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, MM. Blanchard, Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Ebery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Grout, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Petiot (pouvoir à M. Vieira).

Conseil du 14 décembre 2020

Délibération n° 2020-0367

commission principale :

objet : **LUGDUNUM - Musée et Théâtres romains - Fixation de prix pour la librairie-boutique**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 décembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre du renouvellement des offres de sa boutique, LUGDUNUM - Musée et Théâtres romains propose des gammes de produits étendues et diversifiées -ouvrages et objets thématiques liés aux collections permanentes et à la programmation culturelle du musée- dont il convient de fixer les tarifs.

À l'issue de la fermeture administrative, pour raison sanitaire, des établissements culturels, et conformément aux dernières annonces gouvernementales, le Musée réouvrira possiblement ses portes au public à compter du 15 décembre prochain, dans le respect d'un protocole défini.

À cette occasion, l'exposition temporaire "Une salade César ?", consacrée à l'alimentation au temps des Romains, initialement prévue du 25 novembre 2020 au 25 avril 2021, pourra être proposée au public.

Pour permettre la commercialisation, par la boutique, des ouvrages et objets divers en lien avec celle-ci, dès la réouverture, il convient d'approuver la tarification de ces nouveaux articles, selon la liste de produits annexée à la délibération ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

1° - Approuve la tarification des nouveaux articles au sein de la librairie-boutique de LUGDUNUM - Musée et Théâtres romains selon le tableau ci-annexé.

2° - Les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2020 et suivants - chapitre 70 - opération n° 0P33O3056A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 16 décembre 2020.